



Cette publication a été réalisée dans le cadre du projet PREPARE, cofinancé le Programme Justice de la Commission européenne (2014-2020). Elle reflète seulement l'opinion de ses auteurs. La Commission européenne ne saurait être tenue pour responsable de l'usage quel qu'il soit qui pourra être fait des informations qu'elle contient

PROJET PREPARE

Prévention de la radicalisation dans le cadre
de la probation et de la sortie de prison

Mars 2019

Royaume-Uni : une stratégie pour la prévention précoce de la radicalisation, y compris en prison et en probation

Le Royaume-Uni a une stratégie anti-terroriste qui comprend quatre volets dans l'un, intitulé « Prevent », est destiné à prévenir le radicalisme chez les individus le plus en amont possible. Cette stratégie a été actualisée en 2015 pour inclure le rôle des prisons et de la probation dans la prévention et le désengagement.

Par Tim Chapman, CTC Associates, pour le Forum européen de la justice restaurative

La probation permet un suivi individualisé des sortants de prison et mobilise de nombreux services (administration pénitentiaire, services de la Justice...). Elle est un moment privilégié pour agir contre la radicalisation violente de ces individus, qu'elle ait eu lieu en prison ou à sa sortie. Les autorités locales et les élus ont un rôle clé pour faciliter la coordination de ces institutions. Ils peuvent également mobiliser leurs connaissances et savoir-faire en matière de prévention de la récidive et de désengagement.

PREPARE contribue à la prévention de la radicalisation au travers de programmes de désengagement et de réhabilitation dans le cadre de la sortie de prison et de la probation mis en œuvre par des partenariats entre différentes organisations, dont les autorités locales.

L'Efus coordonne ce projet (2017 à 2019) en partenariat avec des autorités locales ainsi que des associations : Ville de Málaga et Généralité de Catalogne (Espagne), Rotterdam et La Haye (Pays-Bas), Bagnolet (France), Vilvorde (Belgique), Violence Prevention Network et Denkzeit (Allemagne), Fryshuset (Suède), Forum européen pour la justice restaurative (Belgique) et Fondation Agir Contre l'Exclusion (France).

1. Préparation de la stratégie nationale contre la radicalisation

>>>> *Contexte*

Le Royaume-Uni comprend trois juridictions :

- l'Angleterre et le Pays de Galles
- l'Écosse
- l'Irlande du Nord

Chacune de ces juridictions est distincte et répond à la menace de l'extrémisme violent de manière différente. L'approche du gouvernement britannique en matière de terrorisme est décrite dans sa Stratégie contre l'extrémisme de 2015¹, qui définit l'extrémisme comme « l'opposition en paroles ou active à nos valeurs fondamentales, y compris la démocratie, l'État de droit, la liberté individuelle et le respect mutuel et la tolérance des croyances religieuses ou autres. Nous considérons également comme extrémistes tout appel à tuer des membres des forces armées. » L'un des aspects clés de cette stratégie est la lutte contre l'idéologie extrémiste et la radicalisation.

Après les attentats terroristes à Westminster, Manchester, au London Bridge et à Finsbury Park en 2017, la stratégie contre-terroriste du gouvernement a acquis encore plus d'importance. Une nouvelle Commission pour contrer l'extrémisme a été établie ; les pouvoirs du contre-terrorisme ont été passés en revue, et l'engagement a été pris de combattre l'extrémisme en ligne.

En juin 2018, le gouvernement a publié CONTEST², une nouvelle stratégie de contre-terrorisme, dont les quatre axes – Prevent, Pursue, Protect et Prepare – ont été révisés.

Prevent a pour objectif de décourager l'adhésion au terrorisme et de garantir que les individus concernés reçoivent les conseils et le soutien nécessaires. Cet aspect de la stratégie du gouvernement britannique est celui qui concerne le plus le projet PREPARE de l'Efus parce qu'il cherche directement à répondre rapidement à et soutenir ceux qui sont potentiellement en risque de radicalisation.

En Écosse, la mise en œuvre de cet axe de travail de protection est coordonnée au niveau national par le gouvernement écossais et la police d'Écosse, en collaboration avec les organisations nationales, les partenaires locaux et les communautés locales.

En ce qui concerne l'Irlande du Nord, si elle a connu une période de violences politiques intenses entre 1969 et 1998, la menace terroriste est maintenant considérée comme modérée en raison des progrès du processus de paix³. La stratégie britannique Prevent n'est pas appliquée en Irlande du Nord.

En Angleterre et au Pays de Galles, il y a eu 441 arrestations pour activités liées au terrorisme durant l'année (fiscale) qui s'est achevée en mars 2018 (63 de plus que l'année précédente, soit une augmentation de 17%)⁴. Ce chiffre annuel est le plus élevé depuis 2001/02. Les chiffres les plus récents comprennent 52 arrestations effectuées à la suite des attentats terroristes suivants : le concert à

¹ HM Government (2015) Counter Extremism Strategy London HMSO.

² HM Government (2018) CONTEST, The United Kingdom's Strategy for Countering Terrorism London HMSO.

³ L'Accord de paix d'Irlande du Nord

https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/136652/agreement.pdf

⁴ Communiqué du Home Office, 14 juin 2018

https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/715708/police-powers-terrorism-mar2018snr.pdf

Manchester (22 mai 2017), l'attaque sur le London Bridge (3 juin 2017), l'attaque à la mosquée de Finsbury Park (19 juin 2017) et l'attaque à Parsons Green (15 septembre 2017).

Pour la période couvrant avril 2017-mars 2018, 81 procès ont été initiés par la Division du contre-terrorisme du Service des poursuites de la Couronne (CPS CTD selon le sigle en anglais) pour des délits de terrorisme. Ceci représente une augmentation de 3% par rapport aux 79 procès de l'année précédente. Sur les 81 prévenus, 72 (89%) ont été condamnés. Il y a eu 25 appels contre les condamnations pour terrorisme, dont 2 ont donné lieu à une réduction de peine.

En mars 2018, il y avait 228 détenus pour délit de terrorisme, une augmentation de 27% par rapport à l'année précédente, lorsqu'il y avait 180 détenus (mars 2017). Parmi ces détenus, 186 (82%) étaient classifiés comme ayant une idéologie islamiste et 29 (13%) une idéologie d'extrême-droite. Un total de 48 détenus pour délit de terrorisme ont été libérés dans l'année achevée en décembre 2017.

>>>>> *Objectifs*

La stratégie britannique de contre-terrorisme (CONTEST) a pour objectif de répondre à la menace terroriste. Elle comprend quatre axes :

- **Pursue:** qui vise à déjouer les attaques terroristes ;
- **Prevent:** pour décourager les individus de prendre le chemin du terrorisme ou de soutenir celui-ci ;
- **Protect:** pour renforcer notre protection contre les attaques terroristes ;
- **Prepare:** pour atténuer l'impact d'une attaque terroriste.

La stratégie Prevent, publiée en 2011, a trois objectifs :

- répondre au défi idéologique du terrorisme et à la menace que nous posent ses promoteurs ;
- décourager les individus de rejoindre le terrorisme et s'assurer qu'ils reçoivent les conseils et le soutien appropriés ;
- travailler avec les secteurs et institutions où il existe des risques de radicalisation que nous devons traiter.

Ces objectifs ont été révisés en 2018.

Objectif 1 : intervenir sur les causes de la radicalisation.

Objectif 2 : intervention précoce : protéger et soutenir ceux qui sont le plus en risque de radicalisation en les identifiant et en leur offrant un soutien.

Objectif 3 : réhabilitation : permettre à ceux déjà engagés dans le terrorisme de se désengager et se réhabiliter.

>>>>> *Actions*

La section 26 de la Loi sur le contre-terrorisme et la sécurité de 2015⁵ stipule que certains organismes en Angleterre, au Pays de Galles et en Écosse doivent, dans l'exercice de leurs fonctions, « prendre en compte la nécessité de décourager les personnes de se laisser entraîner dans le terrorisme ». Un aspect essentiel de Prevent est la sensibilisation aux facteurs causaux et aux risques de radicalisation et d'engagement dans ou

⁵ http://www.legislation.gov.uk/ukpga/2015/6/pdfs/ukpga_20150006_en.pdf

de soutien au terrorisme. Le but est d'intervenir le plus tôt possible et de soutenir pro activement les individus ou les groupes afin de les empêcher de devenir terroristes ou de soutenir des terroristes. Des orientations révisées⁶ Prevent ont été publiées pour soutenir la nouvelle législation en fonction d'une approche fondée sur les risques. Elles soulignent l'importance d'un leadership effectif, d'un partenariat effectif et de capacités appropriées. Toutes les autorités mentionnées doivent respecter ces mesures et conserver les preuves de leur conformité.

Ces orientations révisées identifient les activités suivantes :

- Centrer notre activité et nos ressources sur les lieux où la menace de terrorisme et de radicalisation est la plus élevée.
- Élargir nos programmes de désistement et de désengagement avec pour objectif immédiat de doubler, ou plus, dans les 12 mois le nombre d'individus bénéficiant d'une intervention de réhabilitation.
- Développer une série de projets pilotes et multi-agences pour tester des méthodes nous permettant de mieux comprendre les individus en risque d'adhésion au terrorisme et d'engager des interventions précoces.
- Centrer notre activité en ligne sur la prévention de la dissémination de contenus terroristes et construire des discours contre-terroristes solides pour garantir qu'il n'y ait aucun espace en ligne où les terroristes se sentent en sécurité.
- Construire des partenariats plus solides avec les communautés locales, les groupes de la société civile, les institutions du secteur public et l'industrie afin d'améliorer la mise en oeuvre de Prevent.
- Renforcer la dimension de protection qui est au coeur de Prevent pour s'assurer que nos communautés et nos familles ne sont pas exploitées ou 'cultivées' dans le but de les amener à rejoindre l'extrémisme violent.

La stratégie Prevent a été dénoncée comme une « menace grave contre les droits humains »⁷. Ainsi, un rapport de l'Open Society met en garde contre les violations du droit à la non-discrimination et à la liberté d'expression. De même, la définition par Prevent de « l'extrémisme non-violent » est trop large et vague, ce qui pourrait amener des violations systématiques des droits humains, y compris le renvoi inapproprié vers des programmes et l'annulation d'événements dans certaines universités. Il a aussi été reproché à Prevent de fomenter une culture islamophobe. Par ailleurs, parce qu'elle requiert l'identification et le signalement d'individus en risque de radicalisation, la stratégie Prevent pourrait violer le droit à la vie privée. Le principe selon lequel l'intérêt de l'enfant prime peut être compromis par des interventions précoces sur des enfants en risque de radicalisation. De plus, Prevent met les professionnels de santé dans la position de passer outre à leur devoir de confidentialité. Enfin, la stratégie pourrait être contre-productive parce qu'elle aliène les musulmans.

2. La prévention de la radicalisation en prison, à la sortie et en probation

Au Royaume-Uni, le Service national de gestion des délinquants (National Offender Management Service, NOMS) est responsable du service de probation et du service des prisons. En 2008, une équipe de l'Unité des interventions du NOMS a commencé à élaborer des systèmes d'évaluation et d'intervention en matière d'extrémisme violent. La méthode de recherche et les principes de pratique efficace 'What Works' ont été adaptés à ce que l'on savait alors de l'extrémisme violent.

⁶ Revised Prevent Duty Guidelines for England and Wales (2015), gouvernement britannique, Londres

⁷ Eroding Trust: The UK's Counter-Extremism Strategy in Health and Education (2016), Fondation Open Society, New York.

Le programme 'Healthy Identity Intervention'⁸ (HII, « Intervention d'identité saine ») a été testé en 2010 et évalué positivement en 2011. Il a ensuite été révisé et est maintenant disponible pour tous les condamnés pour extrémisme jugés aptes, tant les détenus que ceux qui sont dehors.

L'objectif d'HII est d'empêcher les individus de commettre des délits extrémistes. Ce programme conçu pour amener ceux qui adhèrent à des groupes ou idéologies extrémistes est focalisé sur l'identité. Il permet aux participants de réfléchir à la motivation, aux croyances et aux perceptions associées à l'extrémisme violent. C'est un processus au cours duquel ils sont encouragés à se dissocier des influences négatives et à reprendre leur vie en main dans une direction positive. Le travail se fait de façon individuelle, plutôt qu'en groupe, et est guidé par deux professionnels. La relation entre le participant et son guide est essentielle pour le succès de l'intervention. L'individu est évalué à partir des critères des 'Extremism Risk Guidelines 22+'⁹ (ERG22+, « orientations 22+ sur le risque d'extrémisme ») et le programme est ensuite personnalisé en fonction des risques, besoins et circonstances individuelles de chaque participant.

Les modules du programme permettent aux participants de :

- Satisfaire leurs besoins individuels sans avoir besoin de rejoindre un groupe, une cause ou une idéologie extrémiste
- Renforcer en eux la conscience qu'ils sont capables de prendre des décisions sur leurs engagements actuels et à venir
- Confronter leurs attitudes, croyances et pensées favorables à la délinquance
- Pouvoir exprimer leurs valeurs et poursuivre leurs buts sans avoir besoin de commettre un délit
- Renforcer leur tolérance et leur acceptation des émotions difficiles.

L'intervention n'est pas conçue pour rééduquer les participants dans leurs convictions, mais elle leur permet d'avoir une pensée critique. Le programme s'accompagne d'un manuel afin de garantir qu'il soit utilisé de façon cohérente et complète et qu'il est mis en oeuvre par des professionnels dûment formés, qui sont eux-mêmes supervisés pendant tout le processus.

Les modules comprennent :

- **Des sessions d'engagement et d'éclairage.** Cette étape est centrée sur les besoins des participants, leurs croyances et valeurs. Elle leur permet de découvrir ce qui est important dans leur vie et comment ils peuvent réaliser ces valeurs et ses buts sans rester engagés dans un groupe ou une cause extrémiste et sans avoir besoin de commettre un délit.
- **Des sessions de fondation.** Les participants identifient comment ils sont devenus la personne qu'ils sont aujourd'hui (leur identité), pourquoi ils se sont intéressés à tels groupe, cause ou idéologie et (le cas échéant) les raisons qui les ont poussés à enfreindre la loi.

⁸ Prison Service Journal, Special Edition "Combating Extremism & Terrorism", September 2012, N°203.

<https://www.crimeandjustice.org.uk/sites/crimeandjustice.org.uk/files/PSJ%20September%202012%20No.%20203.pdf>

⁹ En 2009, le Service pénitentiaire et de probation de Sa Majesté (Her Majesty's Prison and Probation Service-HMPPS, intitulé auparavant National Offender Management Service-NOMS) a développé et piloté les « Orientations structurée sur le risque pour les délinquants extrémistes » (Structured Risk Guidance (SRG) for Extremist Offenders). Le processus SRG comprend trois étapes : planification et collecte d'informations ; évaluation des domaines potentiels de besoin criminogénique en fonction de 21 facteurs qui peuvent être liés aux délits extrémistes et en considérant le risque de préjudice grave dans le contexte des croyances, intentions, motivation et capacités d'un individu. Après évaluation, la SRG a été révisée en 2012 et est devenue la 'Extremism Risk Guidance 22+' (ERG22+).

- **Des sessions de conscience.** Il s'agit de permettre aux participants de gérer et de tolérer des pensées ou sentiments spécifiques qui peuvent les gêner dans leur vie quotidienne, leur capacité à pleinement participer dans l'intervention et / ou leur capacité à entrer en relation avec le personnel.
- **Des sessions sur l'identité personnelle.** Les participants ré-examinent les engagements spécifiques qu'ils ont pris dans leur vie et comment prendre de nouveaux engagements ou respecter un engagement plus ancien de poursuivre leur vie sans enfreindre la loi.
- **Des sessions sur l'adhésion à un groupe.** Les participants explorent les coûts et bénéfices de leur engagement et des délits qu'ils ont commis (y compris les désillusions) et les changements qu'ils peuvent faire en ce qui concerne cet engagement pour poursuivre leur vie dans le respect de la loi.
- **Des sessions sur l'image de soi.** Les participants explorent comment ils peuvent faire des changements dans leur vie pour préserver leur image de soi et leur identité sans commettre de délit.
- **Des sessions sur les conflits de groupe.** Les participants cherchent à comprendre pourquoi ils ont pris parti et nuï à un autre groupe et comment ils peuvent gérer des événements similaires à l'avenir.
- **Des sessions sur la recherche du changement.** Les participants reconsidèrent et remettent en question la légitimité de la délinquance pour faire aboutir et exprimer leurs propres objectifs et valeurs idéologiques.
- **Des sessions pour continuer d'avancer.** Il s'agit d'aider les participants à envisager comment continuer et avancer dans leur vie d'une façon qui corresponde à leurs valeurs, croyances et besoins et qui soit aussi constructive. On examine comment, concrètement, les participants peuvent progresser, par exemple en acquérant des compétences, en explorant les opportunités dont ils peuvent bénéficier ou qu'ils peuvent créer, les relations qu'ils peuvent nouer ou renforcer, et s'il convient de poursuivre le travail d'intervention.

Les directives révisées sur Prevent pour l'Angleterre et le Pays de Galles (2015) spécifient le rôle des prisons et de la probation dans la stratégie Prevent. En prison, l'accent est mis sur l'évaluation initiale et continue et sur la collecte de renseignements. Les risques peuvent être gérés au travers du système de privilèges, des interventions contre le harcèlement, l'arbitrage ou la ségrégation. Des programmes théologiques, motivationnels ou comportementaux peuvent aussi être proposés.

À la sortie de prison, il convient d'utiliser les 'Arrangements multi-agences pour la protection du public' (Multi-Agency Public Protection Arrangements, MAPPA) pour gérer le risque et il convient également de prendre en considération la possibilité d'un renvoi sur Channel (voir ci-dessous).

Au Royaume-Uni, la probation comprend deux structures organisationnelles : une agence publique, le Service national de probation qui supervise les cas à haut risque, et les 'Compagnies de réhabilitation dans la communauté' (Community Rehabilitation Companies), qui sont des organisations privées supervisant les individus présentant un risque faible. La probation joue un rôle clé pour réduire le risque de terrorisme à l'échelle de la communauté. Chaque division du Service national de probation doit avoir un leader désigné en matière de contre-terrorisme et travailler avec les 'Partenariats pour la sécurité de la communauté' (Community Safety Partnerships). Le personnel de probation doit avoir une approche d'enquête en matière d'évaluation des risques. Les 'Directives sur le risque d'extrémisme' (Extremism Risk Guidance, ERG) et le 'Dépistage du risque d'extrémisme' (Extremism Risk Screening, ERS) doivent toujours être rédigés dans l'intention de partager le document avec le délinquant. Dans certains cas, lorsque le rapport contient des informations qui ne doivent pas être partagées avec celui-ci, il convient de faire une version édulcorée et sinon, le document doit être classé « CONFIDENTIEL OFFICIEL » et archivé dans la section confidentielle du dossier.

L'Unité extrémisme du NOMS (ExU) fait partie du Groupe de sécurité du NOMS et est responsable d'élaborer les réponses stratégiques, politiques et procédurales adaptées aux risques posés par les terroristes, les extrémistes et ceux qui radicalisent. Elle reçoit des renseignements et des informations sur l'extrémisme de toutes les prisons d'Angleterre et du Pays de Galles et utilise cette information pour produire une analyse stratégique qu'utilisent les collègues opérationnels en prison et qui sert aussi à orienter la recherche future de renseignements.

L'ExU travaille avec les Coordonnateurs régionaux du contre-terrorisme (Regional Counter Terrorism Coordinators, RCTC) basés dans les différentes régions d'Angleterre et du Pays de Galles pour développer le renseignement et surveiller et gérer les détenus pour terrorisme ou extrémisme. Les RCTC travaillent avec des partenaires clés tels que la probation, la police et les services de sécurité pour partager l'information et contribuer à gérer le risque posé par ces délinquants. Les cadres du service de probation/contre-terrorisme (Probation CT) travaillent étroitement avec le RCTC.

Les responsables régionaux du contreterrorisme dans le cadre de la probation (Probation Regional Counter Terrorism Leads, PCTL) doivent s'assurer qu'au niveau divisionnaire, le service national de la probation (NPS selon le sigle en anglais) ait des processus solides permettant l'échange d'informations, la collecte de renseignements et la prise de décision relatifs au projet "Pathfinder"[1] et la réunion multi-agences pour le dépistage de l'extrémisme (Multi Agency Extremism Screening Meeting, MAESM), qui se déroule sous la houlette de la police.

Ceux-ci doivent :

- Veiller à ce que les divisions du service national de probation exécutent les actions obligatoires listées dans la note interne d'octobre 2014 (intitulée PI 10/2014).
- Coordonner l'échange de renseignements entre la police, les prisons et les autres agences partenaires telles que la Direction des cas spéciaux du Home Office – qui gère les délinquants étrangers – et le service national de la probation aux niveaux régional et local.
- Coordonner l'échange d'informations sur les condamnés entre la police, les prisons et le service national de probation.
- Fournir des informations et une évaluation lors des réunions régionales multi-agences pour le dépistage de l'extrémisme et des réunions Prevent de gestion des cas, et participer à ces réunions en tant que représentants divisionnaires du NOMS/NPS.
- Maintenir des relations de travail étroites avec les coordonnateurs régionaux du contre-terrorisme en prison, y compris l'état de haute sécurité, pour faire en sorte que les prisons planifient la peine de façon efficace, mènent le travail nécessaire pendant que les délinquants sont en détention, et préparent de façon efficace la libération et le contrôle pendant la période de supervision intervenant après la peine.
- Veiller à ce que les informations échangées pendant les réunions "Pathfinder" soient également partagées lorsque nécessaire avec le service national de la probation et le dispositif MAPPA (Multi-Agency Public Protection Arrangements) de suivi des délinquants dangereux après leur libération.
- Apporter soutien et orientation au personnel du service national de probation, quel que soit leur grade, et aux partenaires sur l'évaluation efficace du risque et la gestion de ces délinquants. Ceci comprend un gamme d'évaluations et d'interventions élaborées récemment, ainsi que des conseils sur l'archivage, le partage et la gestion de données sensibles.

- Participer aux réunions MAPPa sur les extrémistes connus et faciliter la participation du personnel de l'unité de contreterrorisme de la police. Apporter des conseils et des orientations au MAPPa si nécessaire.
- Veiller à ce que le NPS ait des process en place pour signaler toute inquiétude liée à l'extrémisme directement à l'unité de contreterrorisme et autres partenaires.
- Sensibiliser sur la gestion des peines et le travail plus général du service national de probation/MAPPa avec l'unité de contre-terrorisme et autres acteurs.
- Faciliter des modalités de partenariat qui fonctionnent correctement avec la section Prevent de l'unité de contreterrorisme, y compris le personnel de Channel, et élaborer des protocoles de travail en commun pour les cas référés par le service national de probation.
- Fournir au centre un point de contact unique pour informer sur les progrès réalisés individuellement par les délinquants et coordonner toute nouveauté en matière de travail sur l'extrémisme. Ceci comprend notamment la participation aux réunions mensuelles avec les coordinateurs régionaux du contre-terrorisme en prison afin de garantir que les points de vue locaux soient partagés à l'échelle nationale et de faire remonter au National Offender Management Service (service national de gestion des délinquants) les informations sur le travail mené dans tout le pays, de façon coordonnée.

3. Rôle des autorités locales dans les activités mentionnées ci-dessus lors de la libération de prison et en probation

En 2015, la loi a été renforcée pour inclure l'obligation pour certaines organisations, y compris les autorités locales, de prévenir l'« entraînement dans le terrorisme ».

Les Directives sur les obligations liées à la stratégie Prevent révisée pour l'Angleterre et le Pays de Galles spécifient ce qui est attendu des autorités locales. Celles-ci doivent travailler au sein d'un partenariat pluridisciplinaire et utiliser les profils sur le contre-terrorisme local produits par la police pour évaluer le risque pour certains individus d'être entraînés dans le terrorisme, puis travailler conjointement avec les coordonnateurs Prevent, les écoles, les services à la jeunesse, les universités, les prisons locales, les services de probation, de santé, de l'immigration et les équipes spécialisées dans la délinquance juvénile.

Des plans d'action Prevent locaux doivent être élaborés afin d'identifier et fixer les priorités et de mettre en oeuvre les projets, interventions ou autres activités destinés à réduire le risque d'adhésion au terrorisme. Tous les dossiers concernant ces activités doivent être conservés pour reporting au gouvernement (selon les mécanismes prévus).

Le personnel doit recevoir une formation appropriée et les ressources des autorités locales, y compris Internet, ne doivent pas être utilisées comme plateforme pour disséminer des vues extrémistes.

L'Association des gouvernements locaux a publié Le rôle des councils¹⁰ dans la prévention de l'extrémisme (Councils' role in preventing extremism¹¹ en 2017. Ce guide souligne l'importance pour les autorités

¹⁰ Au Royaume-Uni, les councils sont les autorités locales, équivalents en gros aux départements français

¹¹ Local Government Association (2017) Councils' role in preventing extremism <https://www.local.gov.uk/sites/default/files/documents/councils-role-preventing--d11.pdf> (2017)

locales de travailler à partir d'une bonne compréhension du risque dans leur territoire en utilisant les Profils locaux du contre-terrorisme et en rassemblant des informations données par un large éventail d'acteurs. Il comprend également un certain nombre de recommandations clés, notamment :

- Les autorités locales doivent collaborer avec des organisations privées et caritatives qui travaillent avec les mineurs, par exemple les foyers, les agences de placement familial et les organisations qui exercent les fonctions d'une autorité locale. Toutes ces organisations doivent veiller à ce que leur personnel connaisse Prevent.
- Les autorités locales doivent bien connaître l'ensemble des activités ayant lieu sur leur territoire pour soutenir les enfants en dehors de l'école et veiller à ce que les enfants qui bénéficient de ces services soient correctement protégés.

Le rapport présente une série d'actions menées par les autorités locales.

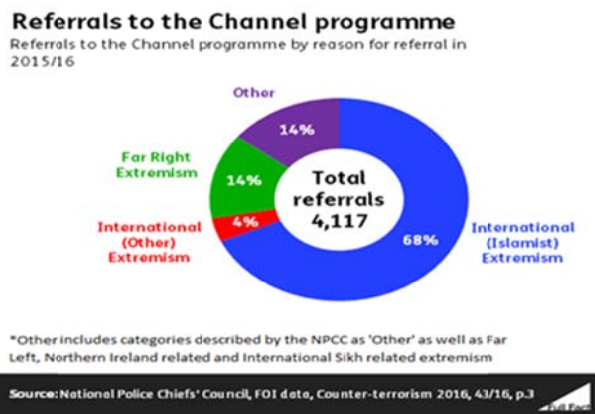
- Birmingham a créé un poste de Conseiller résilience à l'école pour aider les écoles à mettre en oeuvre le programme Prevent. Le titulaire du poste supervise 400 écoles et veille à ce qu'elles aient le soutien nécessaire et aient accès aux formations adéquates. Il a aussi pour mission de fournir un soutien sur mesure aux écoles qui ont en le besoin, y compris des rendez-vous individuels si nécessaire.
- Bristol a établi un partenariat réussi avec la communauté musulmane, intitulé « Building the Bridge » (construire le pont). La ville est actuellement (automne 2018) en train de redévelopper ce dispositif pour qu'il inclue le programme Prevent, notamment en créant des groupes consultatifs dans l'objectif de mobiliser les femmes et les jeunes et de répondre à l'extrémisme de droite.
- Le Council de Calderdale a collaboré avec les chauffeurs de taxi pour élargir au maximum la portée locale de Prevent. Il a recruté du personnel spécialisé, dont un coordonnateur Prevent. À l'avenir, Calderdale souhaite travailler avec les femmes et les écoles.
- La Cornouaille s'est concentrée sur Internet et a utilisé un projet de l'UE pour aider les parents à protéger leurs enfants des dangers d'Internet. Une formation Prevent est également dispensée aux groupes locaux, tels que les scouts, pour garantir un impact le plus large possible.
- Le quartier de Greenwich à Londres travaille sur ce thème depuis 2012 et utilise le football pour dialoguer avec la communauté locale. Le projet a notamment débouché sur un match amical contre des soldats de la caserne Woolwich, qui était celle d'un soldat assassiné par des fanatiques, Lee Rigby¹². Le Council a aussi créé un DVD interactif pour les écoliers, qui a été disséminé à l'échelle nationale.
- Un autre quartier de Londres travaille de près avec les écoles, notamment au travers de son programme « Résilience numérique » (Digital Resilience) sur la résilience aux messages extrémistes en ligne, auquel plus de 1600 élèves ont pris part. Ce quartier met aussi en oeuvre un programme « Young Leaders » (jeunes leaders) dans l'objectif de créer un réseau de 'communiquants locaux' sur le thème de l'extrémisme.

>>>>> *Channel*

Channel est un programme qui fait partie de la stratégie Prevent, au travers duquel la police travaille avec les autorités locales, les travailleurs sociaux, le National Health Service (le service national de santé), les

¹² Lee Rigby était un soldat de l'armée britannique qui a été assassiné par deux agresseurs dans une rue de Londres, près de sa caserne, en 2013. Les meurtriers avaient alors annoncé aux passants dans la rue qu'ils avaient tué un soldat pour venger les victimes musulmanes des forces armées britanniques.

écoles et la Justice pour identifier les individus qui risquent d'être entraînés dans le terrorisme, évaluer les risques et déterminer comment intervenir pour réduire ce risque. Les interventions peuvent inclure le mentorat ou des programmes structurés pour réduire le risque.



4. Autres initiatives dignes d'intérêt

Quilliam est une organisation basée à Londres spécialisée dans le contre-extrémisme. Elle mène des campagnes contre l'islamisme et fait du lobbying auprès du gouvernement. Elle cherche à contrer la radicalisation en questionnant ses arguments.

Quilliam publie des rapports, contacte régulièrement la presse et met en oeuvre un programme de « sensibilisation à la radicalisation » (au travers de son unité Sensibilisation et Formation / Outreach and Training) sur les thématiques suivantes :

- la différence entre la foi musulmane et l'islamisme en tant qu'idéologie politique qui justifie la violence
- les différents parcours menant à la radicalisation ;
- une explication détaillée du processus de radicalisation, ses principales causes et la façon dont il se manifeste ;
- une compréhension approfondie des paradigmes islamistes et de la propagande extrémiste ;
- une mise en lumière du discours politique et de la manipulation des griefs qui peuvent être exploités pour recruter des individus vulnérables ;
- la culture d'un climat qui soutient la violence politique ;
- une présentation de la nature contextuelle des idées politiques islamistes en tant que manipulation moderne et totalitaire d'idées religieuses traditionnelles ;
- une réfutation idéologique et théologique complète de la pensée islamiste apportant un contre-discours à ceux qui veulent s'engager directement.

Ceci étant, Quilliam est une organisation controversée et elle est critiquée par d'autres organisations musulmanes qui lui reprochent de ne pas être représentative de la population musulmane au Royaume-Uni.